



CEYSSAT
MAIRIE DE CEYSSAT
PUY-DE-DÔME
Code postal 63210
Téléphone 04 73 87 11 04
Télécopie 04 73 87 18 40
MAIRIE.CEYSSAT@wanadoo.fr

Compte-rendu du conseil municipal du mardi 10 mai 2022

Ordre du jour :

Acquisition de biens sans maître puy de Côme

SICTOM : approbation du diagnostic du projet et règlement de fonctionnement de la plateforme de broyage de Nébouzat, approbation de la convention de coopération pour la gestion des sites de compostage et de broyage

Finances communales : décision modificative

Divers

Acquisition de biens sans maître puy de Côme

Le maire rappelle au conseil municipal le projet de préservation et de valorisation du tour du puy de Côme porté par le Département et le parc des Volcans. L'objectif principal étant de valoriser le sentier autour de la base du puy en utilisant de façon prioritaire les chemins ruraux et limiter le passage en terrain privé. Pour mener à bien ce projet, il sera nécessaire d'acquérir des parcelles concernées. Pour certaines parcelles, les propriétaires sont décédés depuis de nombreuses années et les successions vacantes. Afin de pouvoir acquérir ces parcelles, le conseil municipal décide de lancer la procédure d'appréhension des biens sans maître pour les parcelles cadastrées section A numéros 11, 125, 128 et 131.

SICTOM : approbation du diagnostic du projet et règlement de fonctionnement de la plateforme de broyage de Nébouzat, approbation de la convention de coopération pour la gestion des sites de compostage et de broyage

Le maire expose au conseil municipal que le SICTOM Pontaumur/Pontgibaud a décidé de créer une plateforme destinée au broyage de branches des particuliers et communes. Cette plateforme sera ouverte aux habitants et communes de Nébouzat, Aurières, Saint-Bonnet-Près-Orcival et Ceyssat. Le conseil municipal approuve l'ouverture de cette plateforme et son règlement de fonctionnement. Il autorise Monsieur le Maire à signer la convention de coopération pour la gestion des sites de compostage et broyage.

Finances communales : décision modificative

Le conseil municipal approuve l'ouverture de crédits supplémentaires au budget de la commune pour corriger une erreur matérielle.

Divers

Pour palier à l'absence de personnel et l'impossibilité de fabriquer les repas servis à la cantine, le conseil municipal accepte la proposition du restaurant l'Eveil des Puys concernant la livraison de repas au prix de 8,00 € TTC. Une convention sera signée à cet effet.

.../...

.../...

A Ceysat, le 13 mai 2022.
Le secrétaire de séance,

Chantal NICOLAS.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Chantal Nicolas', with a small flourish at the end.